

ANNEXE IV

REGLEMENT D'EXAMEN

REGLEMENT D'EXAMEN

BTS Enveloppe du bâtiment : façades-étanchéité		<i>Voie scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue dans les établissements publics ou privés, enseignement à distance et candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle</i>			<i>Formation professionnelle continue dans des établissements publics habilités</i>
Épreuves	Unités	Coef	Forme ponctuelle	Durée	Evaluation en cours de formation
E.1 Français Coef : 4	U.1	4	Écrite	4h	4 situations d'évaluation
E.2 Langue vivante étrangère I* Coef : 2	U.2	2	Écrite Orale	2h 0h30 ⁽¹⁾	4 situations d'évaluation
E.3 Mathématiques et Sciences Physiques Coef : 4					
Sous-épreuve: Mathématiques	U.31	2	Écrite	2h	3 situations d'évaluation
Sous-épreuve: Sciences physiques	U.32	2	Écrite	2h	2 situations d'évaluation
E.4 Etude d'un système d'enveloppe Coef : 6					
Sous-épreuve: Sciences du bâtiment	U.41	2	Écrite	2h40	ponctuelle
Sous-épreuve: Technologie de construction	U.42	2	Écrite	2h40	ponctuelle
Sous-épreuve: Économie et organisation	U.43	2	Écrite	2h40	ponctuelle
E.5 Etude technique appliquée Coef : 4					
Sous-épreuve: Travaux pratiques	U.51	3	Pratique et orale	3h30	3 situations d'évaluation
Sous-épreuve: Compte-rendu d'activités en milieu professionnel	U.52	1	Orale	0h30	1 situation d'évaluation
E.6 Épreuve professionnelle de synthèse Coef : 6	U.6	6	Orale	1h20	2 situations d'évaluation
Épreuve facultative : Langue vivante étrangère II*	UF1	1	Orale	0h30 ⁽¹⁾	orale

*La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire

⁽¹⁾ précédée d'un temps égal de préparation.